

Surprise et mobilisation pour la poursuite de l'exploitation de la centrale biomasse d'Uniper France en Provence

Le tribunal administratif de Marseille a rendu sa décision le 8 juin dans la matinée. Le juge a suivi les conclusions du rapporteur public et a décidé d'annuler l'autorisation d'exploiter de la centrale de Provence signée par le préfet des Bouches-du-Rhône le 29 novembre 2012.

L'entreprise annonce son intention de faire appel de cette décision très pénalisante pour un acteur résolument engagé dans la transition énergétique et pour un projet innovant, structurant pour la filière forêt-bois et créateur d'emplois.

Néanmoins, le Préfet de la Région Provence Alpes Côte d'Azur a délivré ce jour une autorisation provisoire d'exploiter l'unité biomasse. Ainsi la poursuite de l'exploitation de la centrale de Provence est maintenue.

« Nous sommes un acteur de l'énergie qui a investi plus d'un milliard d'euros en France dans la transition énergétique depuis 2008 et qui a cru dans l'attractivité de son économie et de ses territoires.

Nous rappelons que nous avons répondu à un appel d'offres lancé en 2010 par l'Etat qui a validé notre plan d'approvisionnement. L'exécution de ce plan a fait l'objet d'adaptations prenant en compte les remarques des membres du comité régional biomasse. Une large et constante concertation placée sous l'autorité de l'Etat et à laquelle participent les requérants mais aussi d'autres acteurs.

S'agissant de l'étude d'impact, celle-ci a été réalisée conformément aux textes applicables et comporte bien une analyse de l'état initial et des effets indirects du projet sur le site et de son environnement.

Dans ce contexte, l'entreprise exprime sa surprise devant cette décision très pénalisante pour elle, ses salariés et plus généralement pour l'économie locale et ses emplois.

L'entreprise remercie enfin tous les soutiens qu'elle a reçus depuis l'annonce de cette décision.

Même s'il s'agit d'un coup dur pour les énergies vertes dans ce pays, nous restons convaincus du bien-fondé de ce projet, de sa contribution à la coopération franco-allemande dans le domaine de l'énergie et espérons qu'il sera riche d'enseignements », déclare Luc Poyer, président d'Uniper France.

A propos d'Uniper

Le groupe Uniper est un acteur international sur le marché de la production, du trading et de la fourniture d'énergie. Son siège est à Düsseldorf et il est coté à la bourse de Francfort. Pionnier de l'ouverture du marché français de l'énergie, la filiale France d'Uniper s'appuie sur une expertise industrielle et énergétique franco-allemande de pointe pour fournir aux professionnels des sources d'énergies fiables et durables, capables d'anticiper les transformations des systèmes énergétiques de demain et de mieux gérer leur facture énergétique. Présent depuis plus de 20 ans sur le territoire français, Uniper France a investi plus d'un milliard d'euros depuis 2008 dans la décarbonation de son mix énergétique à travers la modernisation, la

Contacts presse

Contact presse : Agence Comfluence

Olivia de Catheu - 01 40 07 34 25 / 06 87 25 01 66 - olivia.decatheu@comfluence.fr



conversion de ses sites en Provence et en Lorraine et des investissements dans les énergies renouvelables (biomasse, éolien et solaire). Pour en savoir plus : [le site d'Uniper France](#) et [Uniper le Blog](#)

Contacts presse

Contact presse : Agence Comfluence

Olivia de Catheu - 01 40 07 34 25 / 06 87 25 01 66 - olivia.decatheu@comfluence.fr